



Principales réalisations en 2011–2012 :

- Plus de 1 750 employés canadiens et leurs familles ont reçu les indemnités des DSE;
- Le questionnaire sur le dernier cycle d'affectation a montré un taux de satisfaction de 80 % des clients vis-à-vis de l'ensemble des services;
- La préparation de l'examen cyclique 2012 des DSE se poursuit, le MAECI ayant commencé à travailler avec le SCT et les autres partenaires à l'élaboration de propositions qui viseront à mieux harmoniser les DSE avec les conditions actuelles et à les rendre comparables aux avantages existant dans le secteur privé et ailleurs dans le secteur public;

A Tripoli, le 20 février 2011, une évacuation volontaire des employés canadiens non essentiels et de leurs personnes à charge a eu lieu. Le 26 février 2011, le reste des employés canadiens et des personnes à charge ont quitté la mission. Les opérations de l'ambassade ont été suspendues entre février et septembre 2011. L'évacuation a pris fin quand le chef de mission est retourné à Tripoli le 7 septembre 2011.

- La première phase du projet de Portail des DSE a été mise en place avec succès en février 2012; d'autres phases seront lancées à l'automne 2012 et au printemps 2013;
- Les contrôles de gestion financière ont continué d'être améliorés pour les DSE approuvées et gérées à la centrale et dans les missions.

Avec le lancement du projet de Portail des DSE en février 2012, l'automatisation du traitement des demandes relatives à la DSE 50 (Aide au déplacement de vacances) et la DSE 70 (Vérification des indemnités) a commencé. Dans les 40 premiers jours en ligne, on a traité avec succès presque 100 demandes de clients. Le développement du projet de Portail des DSE se poursuit, l'inclusion des indemnités de service extérieur étant prévue pour l'automne 2012.

Un nombre élevé de missions ont continué d'être confrontées à des situations d'urgence qui ont nécessité une relocalisation temporaire ou permanente de leur personnel ainsi que leurs personnes à charge, grâce à la collaboration du Bureau avec plusieurs autres directions générales du MAECI, notamment la Direction générale des opérations consulaires. Voici des exemples de situations d'urgence qui ont requis l'évacuation temporaire ou permanente du personnel en vertu de la DSE 64.

A Tokyo, suite au tremblement de terre majeur qui a frappé la côte nord-est du Japon, une évacuation volontaire des employés canadiens non essentiels et de leurs personnes à charge a eu lieu à partir du 11 mars 2011. Les employés canadiens et les personnes à charge ont été évacués au Canada et à d'autres endroits déterminés au cas par cas. L'évacuation a pris fin le 2 mai 2011.

suite à la page suivante